



Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
de Mulhouse

SIVOM DE LA REGION MULHOUSIENNE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE D'ADMINISTRATION**

**sous la présidence de M. Bernard NOTTER,
1^{er} Vice-président**

Séance du 23 juin 2016

Nombre de présents :	46	<u>Date de convocation et d'expédition :</u> 17 juin 2016
Nombre de droits de votes :	74	
Pour :	74	
Contre :	0	
Abstention :	0	
		n° DL230616-AGF-02

Présents (46) : MM. BECHT, BOURGUET, BROMBACHER, CENTLIVRE, CHAPRIER, DUMEZ, EBERLIN, GASSER Mmes GASSER, GERHART-GROH, GRISEY, MM. HATTENBERGER, HAUSS, HILLMEYER, HIRTH, ISSELE, IVAIN, JULIEN, Mme KLAKOSZ, M. LICHTENSTEGER, Mme LUTZ, MM. MAITREAU, METZGER, Mmes MILLION, MIMAUD, M. MONTEILLET, Mme MOTTE, MM. MUTH, NICOLAS, NOBEL, NOTTER, Mme PLAS, MM. POCHON, POWIELAJEW, Mme RAPP, MM. RICHERT, SCARAVELLA, Mmes SCHELL, SORNIN, STIMPL, MM. STRIFFLER, TOME, Mme VALLAT, MM. VOGT, WEISS, WOLFF.

Excusés (28) : MM. BAUER, BERGDOLL, BITSCHENE, BOCKEL, Mme BUCHERT, MM. DUSSOURD, EICHER, FELLY, FREY, GOESTER, Mme GROFF, MM. GRUN, KIMMICH, LECONTE, NEUMANN, RAMBAUD, RAPP, RISS, ROTTNER, SCHILDKNECHT, Mmes SCHMIDLIN BEN M'BAREK, SCHWEITZER, MM. SPIEGEL, STOCKER, Mme STRIFFLER, MM. WALTER, WILLEMANN, Mme WINNLEN.

Absents (15) : MM. BLANGENWITSCH, ENGASSER, FISCHER, FUCHS, HERTZOG, IFFRIG, Mme JENN, M. KOLB, Mme OTT, MM. OTTER, PULEDDA, SCHILLINGER, SCHNEBELEN, TRIMAILLE, Mme ZELLER.

Ont donné procuration (5) : MM. BOCKEL, KIMMICH, NEUMANN, ROTTNER, WILLEMANN

Assistaient en outre à la séance : MM. OCHSENBEIN, NAZON, ARLOTTI, Mmes TROGNON-MEYER, CRAINICH, du syndicat.

M. OCHSENBEIN est désigné secrétaire de séance par l'assemblée.

Point n° 03 de l'ordre du jour
Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2015

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, il est procédé à l'élection d'un Président temporaire.

M. NOTTER est élu Président pour approuver le présent Compte Administratif.

Monsieur le Président expose :

Le Compte Administratif 2015, présente globalement, tous budgets confondus, un excédent de **30 367 112,70 €**.

Les résultats seront repris lors du budget supplémentaire 2016.

BUDGET GENERAL 16/00 – M14 TTC

1. Section d'investissement :

Total des dépenses d'investissement	21 345,90 €
Total des recettes d'investissement	61 141,08 €
Résultat	39 795,18 €

Des dépenses d'investissement ont été réalisées pour :

- l'achat de licences informatiques (Autocad):	10 457,44 €
- l'achat de matériel informatique (traceur, PC, projecteur):	10 888,46 €

Les recettes proviennent :

- de l'affectation des résultats :	33 895,66 €
- des amortissements :	25 642,26 €
- du FCTVA :	1 603,16 €

2. Section de fonctionnement :

Total des dépenses de fonctionnement	2 050 884,29 €
Total des recettes de fonctionnement	2 050 884,29 €
Résultat	0,00 €

Les frais de fonctionnement du syndicat se sont répartis de la manière suivante :

- charges à caractère général :	559 440,75 €
- charges de personnel :	1 165 776,28 €
- dotations aux amortissements :	25 642,26 €
- indemnités des élus :	157 860,90 €
- charges exceptionnelles :	142 164,09 €
- de l'affectation du résultat 2014 :	0,01 €

Ces dépenses font l'objet d'une ventilation en fin d'année et sont remboursées par chacun des budgets des différentes missions : 2 035 593,13 € (traitement des résidus urbains, collecte sélective des déchets et assainissement), déduction faite :

- des remboursements de charges payées par les locataires du syndicat, à savoir le SCOT et le SIFAM pour un montant total 11 453,95 € ;
- d'un remboursement des animations « qualité de l'air » : 3 500 € ;
- d'un excédent de versement : 337,21 €.

**BUDGET 16/03 – MISSION TRAITEMENT DES RESIDUS URBAINS –
M14 HT**

Il est rappelé que ce budget annexe est un budget dont les montants sont présentés hors taxes.

1. Section d'investissement :

Total des dépenses d'investissement	18 266 659,89 €
Total des recettes d'investissement	30 925 185,55 €
Résultat	12 658 525,66 €

En investissement, des dépenses ont été réalisées pour :

- le réaménagement de la dette :	16 705 477,86 €
- le remboursement du capital des emprunts :	1 322 465,88 €
- la participation à la réhabilitation de la décharge du Eselacker :	107 700,00 €
- la réalisation d'un diagnostic énergétique :	41 500,00 €
- des travaux au centre de tri à Illzach :	39 836,00 €
- la reprise de subventions :	49 680,15 €

Les recettes proviennent :

- de l'amortissement :	665 608,67 €
- de l'autofinancement :	12 521 301,36 €
- d'une garantie financière :	191 131,00 €
- des écritures liées au réaménagement de l'emprunt CHF	17 547 144,52 €

2. Section de fonctionnement :

Total des dépenses de fonctionnement	34 684 588,82 €
Total des recettes de fonctionnement	46 396 388,98 €
Résultat	11 711 800,16 €

Les dépenses de la section de fonctionnement concernent pour l'essentiel les charges d'exploitation et les frais de personnel relatifs aux différents sites :

- exploitation de l'usine de Sausheim :	15 938 935,64 €
- consommation électrique de l'usine :	2 311 126,07 €
- exploitation du Centre de Tri :	718 814,69 €
- TGAP :	877 294,64 €
- analyses et suivi environnemental :	22 269,53 €
- traitement des déchets verts, des gravats :	98 820,08 €
- étude de caractérisations des ordures ménagères :	4 411,25 €
- remboursement des emprunts (dont ICNE) :	- 803,33 €
- remboursement charges du budget général :	369 096,13 €
- amortissement :	665 608,67 €
- impôts et taxes :	328 388,28 €
- remboursement d'autres organismes :	465 357,12 €
- dotation / provision pour risques et charges :	191 131,00 €
- réaménagement emprunt CHF :	12 684 666,66 €
- divers :	9 472,39 €

Les recettes proviennent :

- des participations intercommunales :	10 350 000,00 €
- de l'excédent 2014 :	10 974 916,89 €
- d'un transfert de charges financières :	11 843 000,00 €
- de l'incinération des boues de la station d'épuration :	2 395 682,63 €
- de la redevance spéciale d'enlèvement des ordures :	4 372 206,79 €
- de la vente d'énergie à EDF et à la STEP de Sausheim :	1 909 600,93 €
- du traitement des déchets industriels :	2 334 077,57 €
- du remboursement du budget assainissement (1/10 ^{ème} de 10 M€ ; 5 ^{ème} échéance) :	1 000 000,00 €
- du 1 ^{er} acompte du fonds de soutien / emprunt CHF :	481 835,10 €
- de produits exceptionnels (pénalités production énergie Novergie) :	374 246,14 €
- de la valorisation de la ferraille :	63 485,26 €
- de la location du centre de tri + divers :	236 106,20 €
- de reprise de subventions :	49 680,15 €
- d'une subvention ADMD pour les caractérisations :	11 192,38 €
- divers :	358,94 €

BUDGET 16/04 – MISSION COLLECTE SELECTIVE DE DECHETS - M14 HT

1. Section d'investissement :

Total des dépenses d'investissement	3 260 848,43 €
Total des recettes d'investissement	2 360 047,46 €
Résultat	- 900 800,97 €

Les dépenses d'investissement 2015 concernent :

- la reprise de résultats 2014	2 785 590,48 €
- l'acquisition de bacs à roulettes dans le cadre de la conteneurisation en porte à porte	142 298,57 €
- la réalisation de travaux en déchetterie :	197 724,78 €
- l'acquisition de conteneurs enterrés, aériens et DEEE :	87 793,00 €
- la reprise de subventions	26 385,60 €
- l'acquisition de conteneurs enterrés pour compte de tiers :	21 056,00 €

Les recettes proviennent :

- de la réalisation d'un emprunt :	2 000 000,00 €
- du remboursement de 4 conteneurs ordures ménagères par m2A :	21 056,00 €
- des amortissements :	338 991,46 €

2. Reste à réaliser :

Total des dépenses	31 650.00 €
Total des recettes	1 000 000.00 €
Solde des restes à réaliser	968 350.00 €
Résultat de la section en tenant compte des restes à réaliser	67 549.03 €

3. Section de fonctionnement :

Total des dépenses de fonctionnement	8 956 026,32 €
Total des recettes de fonctionnement	9 441 686,83 €
Résultat	485 660,51 €

Les principales dépenses de ce budget concernent la collecte et le traitement des différents déchets ménagers, à savoir :

- l'exploitation des déchetteries du SIVOM :	3 033 502,34 €
- le tri des collectes sélectives (PAV + P à P) :	2 149 711,14 €
- la collecte des déchets verts :	335 816,24 €
- la collecte du réseau de conteneurs VERRE :	321 564,01 €
- la collecte du « multi matériaux » (plastiques et papiers) :	1 265 027,22 €
- le traitement des gravats :	152 419,47 €
- le traitement du bois :	100 435,28 €
- l'enlèvement et le traitement de l'amiante :	36 291,54 €
- le remboursement du budget général :	577 575,79 €
- les amortissements :	338 991,46 €
- la communication et les opérations composteurs :	57 467,90 €
- le salaire des ambassadeurs du tri :	587 223,93 €

Les recettes proviennent :

- des subventions intercommunales :	4 000 000,00 €
- de soutiens financiers (Eco Emballages, Eco Folio, AFB, OCADE) :	3 245 826,04 €
- de la valorisation de produits recyclés :	1 677 928,53 €
<i>Reprise des D3E</i>	95 228,47 €
<i>(déchets d'équipement électroniques et électriques)</i>	
<i>Reprise des balles de flaconnage plastique</i>	237 261,50 €
<i>Reprise des huiles usagées</i>	6 320,16 €
<i>Valorisation des matériaux issus de la collecte sélective</i>	852 218,87 €
<i>Valorisation des métaux ferreux</i>	307 057,70 €
<i>Valorisation du verre</i>	179 841,83 €
- de l'excédent 2014 :	472 037,28 €
- de la reprise de subventions :	26 385,60 €
- divers (remboursement de sinistres) :	19 509,38 €

**BUDGET ASSAINISSEMENT 16/05 – MISSION ASSAINISSEMENT -
M49TTC :**

1. Section d'investissement :

Total des dépenses d'investissement	9 056 951,11 €
Total des recettes d'investissement	8 769 839,74 €
Résultat	- 287 111,37 €

Les dépenses d'investissement 2015 comprennent :

- le remboursement du capital des emprunts :	922 387,36 €
- la réalisation de divers travaux sur les réseaux dans les communes :	3 842 854,50 €
- les travaux dans les stations d'épuration :	263 636,90 €
- l'achat de terrains pour la réalisation des bassins :	1 293,00 €
- des opérations d'ordre + divers :	63 893,31 €
- du déficit antérieur reporté :	3 281 602,72 €
- opération d'ordre de récupération de TVA	681 283,32 €

Ces dépenses sont couvertes par des recettes en provenance :

- de subventions et de participations :	656 022,42 €
- des amortissements :	1 302 927,64 €
- reprise de TVA :	681 283,32 €
- du FCTVA :	428 974,45 €
- d'un emprunt :	5 000 000,00 €
- d'un remboursement par la Lyonnaise des Eaux d'une partie des emprunts d'assainissement :	19 348,59 €
- opération d'ordre de récupération de TVA	681 283,32 €

2. Reste à réaliser :

Total des dépenses	619 389,90 €
Total des recettes	1 132 802,00 €
Solde des restes à réaliser	513 412,10 €
Résultat de la section en tenant compte des restes à réaliser	226 300,73 €

3. Section de fonctionnement :

Total des dépenses d'exploitation	14 168 724,13 €
Total des recettes d'exploitation	20 827 967,66 €
Résultat	6 659 243,53 €

Les dépenses d'exploitation se répartissent de la manière suivante :

- pour la compétence assainissement non collectif	3 521,73 €
- compétence générale assainissement	986 688,97 €
<i>Dont charges financières</i>	472 357,45 €
<i>reversement redevance modernisation des réseaux</i>	387 566,00 €
<i>annulations titres sur exercice antérieur et non-valeur</i>	53 095,13 €

	<i>Divers :</i>	73 670,39 €
-	<i>compétence épuration des eaux usées</i>	10 271 706,12 €
	<i>Dont : énergie</i>	816 034,05 €
	<i>exploitation des stations d'épuration</i>	4 284 690,46 €
	<i>Incinération et évacuation des boues</i>	2 724 845,89 €
	<i>amortissement</i>	530 632,17 €
	<i>remboursement du budget TRU (1/10^{ème})</i>	1 000 000,00 €
	<i>remboursement du BP général</i>	403 978,41 €
	<i>titres annulés sur exercices antérieurs</i>	8 540,47 €
	<i>multirisques</i>	100 767,08 €
	<i>redevances VNF, ONF</i>	181 792,82 €
	<i>divers :</i>	220 424,77 €
-	<i>compétence gestion des réseaux</i>	2 906 807,31 €
	<i>Dont : amortissement</i>	771 084,63 €
	<i>remboursement du budget général</i>	648 791,43 €
	<i>entretien des réseaux</i>	379 840,62 €
	<i>redevance occupation du domaine public</i>	979 290,74 €
	<i>travaux chez les particuliers</i>	60 623,17 €
	<i>titres annulés sur exercices antérieurs</i>	8 383,02 €
	<i>exploitation des réseaux (énergie, frais de tel, entretien)</i>	58 793,70 €

Les recettes de cette section d'exploitation proviennent :

-	<i>de la redevance d'assainissement collectif :</i>	11 152 282,69 €
-	<i>de la redevance pour modernisation des réseaux :</i>	61,38 €
-	<i>de la redevance d'assainissement non collectif :</i>	6 891,75 €
-	<i>des primes pour épuration versées par l'agence de l'eau :</i>	1 300 683,00 €
-	<i>des prestations de service :</i>	2 078 624,04 €
	<i>Dont : participations des industriels</i>	856 598,34 €
	<i>participation pour raccordement à l'égout</i>	541 508,81 €
	<i>du traitement des matières de vidange</i>	615 069,06 €
	<i>de la réalisation de constat d'assainissement, d'enquêtes ...</i>	29 882,64 €
	<i>réception et traitement des graisses</i>	27 493,39 €
	<i>remboursement de contrôles de rejets industriels (Agence de l'Eau)</i>	8 071,80 €
-	<i>de la redevance pour domaine public versée par la Lyonnaise</i>	980 281,85 €
-	<i>de la contribution de la Basse Vallée de la Doller :</i>	305 904,81 €
-	<i>du remboursement des travaux faits chez des particuliers :</i>	70 033,88 €
-	<i>excédent antérieur reporté :</i>	4 783 962,22 €
-	<i>reprise de subventions :</i>	63 893,31 €
-	<i>divers :</i>	85 348,73 €

Après examen, le Comité d'Administration, réuni en séance ordinaire le xx juin 2016, sous la Présidence de M. NOTTER délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. Jean ROTTNER, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- lui donne acte de la présentation du Compte Administratif ;
- constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et

au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- arrête les résultats définitifs tels que résumés sur l'annexe relative à la présentation consolidée des résultats du budget principal et des budgets annexes ;
- approuve le Compte Administratif de l'exercice 2015 se soldant par un excédent final de **30 367 112,70 €**.

dont en investissement	11 510 408,50 €
et en fonctionnement	18 856 704,20 €

Déposé à la Sous-Préfecture
de Mulhouse, le 28 JUIN 2016
et exécutoire à compter de cette date.



Pour le Président
et par délégation
Le Directeur

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text "Pour le Président et par délégation Le Directeur".



Pour extrait conforme
Pour le Président
et par délégation
Le Directeur

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text "Pour le Président et par délégation Le Directeur".

